Du Casset au Lauzet

Parc national des Ecrins - Le Monêtier-les-Bains

Départ de la randonnée au Casset (Kinaphoto - Parc national des Ecrins)

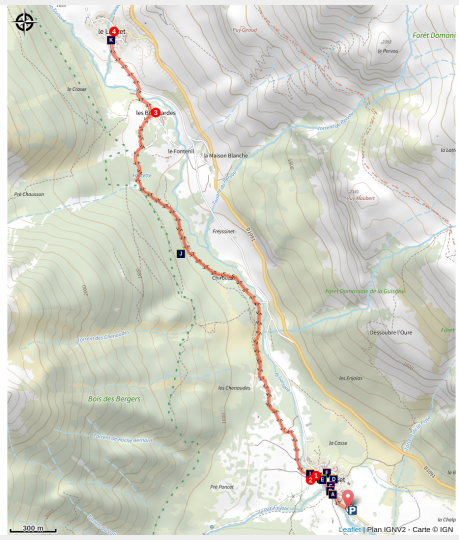

Le long de la Guisane, entre prés et forêts, un sentier ancestral, souvent ombragé, chemine de hameau en hameau.

En soirée, les habitants du Monêtier, du Casset et du Lauzet aiment courir, pédaler ou marcher sur cet itinéraire, bercés par le doux ronronnement de la Guisane qui apporte un peu de fraîcheur lors des chaudes journées d'été.

Infos pratiques

- Pratique : A pied
- Durée : 3 h
- Longueur : 8.5 km
- Dénivelé positif : 182 m
- Difficulté : Facile
- Type : Aller-retour
- Thèmes : Faune, Histoire et architecture
- Accessibilité : Joëlette

Itinéraire

Départ : Hameau du Casset, Le Monêtier-les-Bains
Arrivée : Hameau du Casset, Le Monêtier-les-Bains
Communes : 1. Le Monêtier-les-Bains

Profil altimétrique

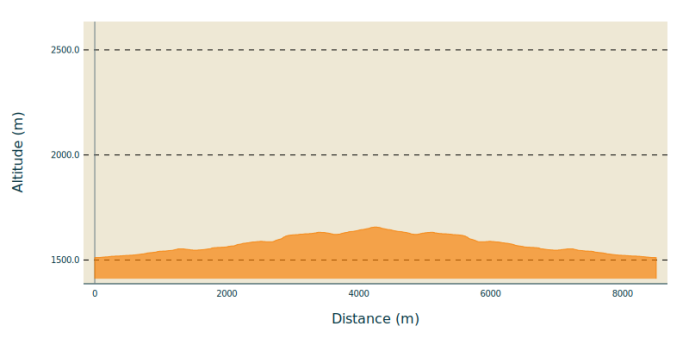

Altitude min 1511 m Altitude max 1657 m

Du parking, remonter la rue principale du village, passer devant l’église et le moulin et continuer sur la rue du Lauzet.

1. Puis tourner à gauche après le gîte du Rebanchon pour traverser le torrent.
2. Tourner à droite juste après le pont et suivre ensuite le balisage (panneaux jaunes). Le sentier passe au pied du vallon du Fontenil, à proximité du hameau du même nom, avant de traverser celui des Boussardes.
3. De là, la suite de l’itinéraire est sur le goudron de la route communale qui vous mène au cœur du plus haut hameau de la vallée.
4. Le retour s'effectue par le même itinéraire.

Sur votre chemin…

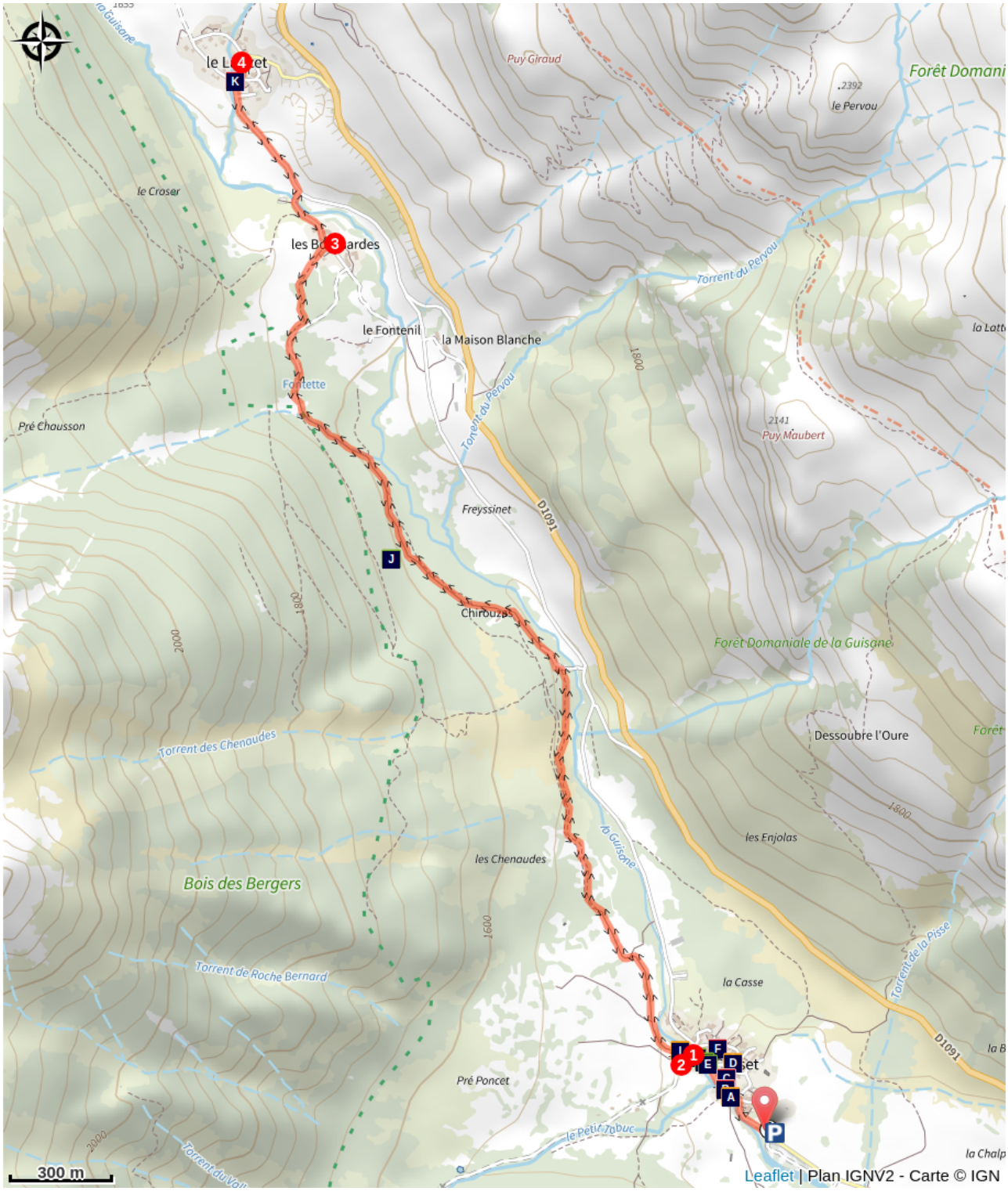

- Eglise Saint-Claude (A)
- Eglise Saint-Claude au Casset (B)
- Cadrans solaires (C)
- Le Casset (D)
- Moineau soulcie (E)
- Portes et cours (F)
- Murin à moustaches (G)
- L'amoureux des vieilles pierres (H)
- Moulin du Casset (I)
- Mélèze (J)
- Le Lauzet (K)

Toutes les infos pratiques

Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j’adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m’identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter.
En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette enquête.

Recommandations

Merci de suivre le sentier et de ne pas piétiner pas les prairies. NB. Possibilité d'effectuer une boucle en rentrant par l’ancienne route goudronnée.

Comment venir ?

Transports

Arrêt au Casset sur la ligne de bus Briançon - Le Monêtier-les-Bains.

Accès routier

De la N91, suivre la D300 menant au hameau du Casset en 1 km.

Parking conseillé

A l'entrée du Casset

Accessibilité

Obstacles :
Petit raidillon, cailloux, sentier étroit

Parking :
Au village du Casset, grand parking en stabilisé. Pas de place PMR.

Sanitaires :
Sur le parking, accessibles aux PMR

Joëlette

Niveau d'accessibilité : Expérimenté

Pente

à 900 m et 2,7 km du départ, petit raidillon à 15%.

Largeur

Sentier étroit

Signalétique

Balisage avec panneaux jaunes

Revêtement

Sentier en terre - Piste en terre - Route goudronnée

Exposition

Sentier ombragé jusqu’au village des Boussards

Recommandation

Itinéraire assez long et sportif

La randonnée débute sur un large sentier avec présence de cailloux puis se transforme en sentier étroit en terre

Après Les Boussardes, l’itinéraire est sur le goudron de la route communale qui vous mène au cœur du plus haut hameau de la vallée : Le Lauzet

Le retour s'effectue par le même itinéraire.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2350m.

Lieux de renseignement

Centre d'accueil du Casset (ouverture estivale)
Le Casset, 05220 Le Monêtier-les-bains

brianconnais@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 24 53 27
http://www.ecrins-parcnational.fr/

Maison du Parc du Briançonnais
Place Médecin-Général Blanchard, 05100 Briançon

brianconnais@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 21 08 49
http://www.ecrins-parcnational.fr/

Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre chemin…

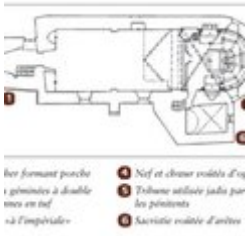

Eglise Saint-Claude (A)

Ancienne chapelle dont l’existence est attestée en 1500, cet édifice de style roman devint église paroissiale en 1826. Elle est dédiée à Saint-Claude de Besançon. "Autrefois, les gens du Casset se rendaient en pélerinage à Saint-Claude dans le Jura". Le jour de la Saint-Claude (6 juin), il y a une messe. "Deux jours avant, les femmes du village vont nettoyer l’église, la décorer". Ensuite, on va prendre l’apéritif au café devant l’église. Des visites de l’église sont organisées par l’Office du Tourisme tout l’été.

Crédit photo : PNE

Eglise Saint-Claude au Casset (B)

Avec son clocher démesurément élevé, l’église du Casset ne peut passer inaperçue. Son dôme à l’impériale à quatre pans est construit sur le modèle de la collégiale de Briançon. L’église, inscrite à l’inventaire des Monuments Historiques, est placée sous la protection principale de Saint-Claude. Dans son aspect actuel, elle date du XVIIIe siècle. L'édifice précédent était antérieur au début du 16e siècle. A l’intérieur, l’œil est immédiatement attiré par les ogives du chœur, créant une ambiance intime, d’autant plus forte que le clocher disproportionné ne présuppose pas un intérieur de taille aussi modeste Le chœur est reconstruit en 1716-1717, probablement après l’incendie de la chapelle précédente. Les traces de cette période figurent sur la clé de voûte. La clôture du chœur en fer forgé porte elle aussi les inscriptions « HM 1717 », une date que l’on retrouve sur la grille en fer forgé de l’imposte de la fenêtre axiale de l’abside et sur les fonts baptismaux.

Cadrans solaires (C)

En vous promenant dans le hameau du Lauzet, vous aller découvrir des cadrans solaires récents, réalisés à la mode d’autrefois. Bien visibles depuis les principales ruelles, ils égayent les façades bien restaurées des maisons d’antan.

Crédit photo : Claire Broquet - PNE

Le Casset (D)

Situé à l'entrée de la vallée, le Casset est un village carapace qui est entouré de paysages de cultures. Son nom provient du verbe “cassare” (casser, briser, en bas-latin), et désigne un lieu couvert d’éboulis. Or ils sont nombreux, dans cette haute vallée jadis creusée par un énorme glacier. Le hameau, sur la rive gauche de la Guisane, est à l’abri des avalanches, sous le regard de quelques sommets et glaciers prestigieux qui “bougent” à une autre échelle de temps que la nôtre.

Crédit photo : PNE - Masclaux Pierre

Moineau soulcie (E)

Le moineau soulcie se trouve dans le site en limite nord-ouest et altitudinale de son aire de répartition et niche régulièrement dans la zone. Cette espèce en régression au niveau national a été inscrite sur la liste rouge en Rhône-Alpes et fait l'objet d'études en PACA. Les moineaux domestiques sont parfois ignorés des hommes car trop proches d'eux. Et pourtant ! Celui-là est plus grand, et si son plumage l’apparente à une femelle de moineau domestique, ses cris le distinguent à coup sûr : un « tilip» ou un «thui» quand ce n’est pas un «tchei» typique du pinson du Nord !

Crédit photo : PNE - Combrisson Damien

Portes et cours (F)

Au hasard des rues du Casset, certaines portes d’habitation attirent le regard, réunissant la plupart des éléments décoratifs des façades. Elles sont en mélèze, moulurées ou sculptées de motifs géométriques ou floraux et sont surmontées d’un tympan souvent orné d’une grille. Derrière la porte se cache la cour, vestibule commun aux hommes et aux bêtes. La façon d’habiter et d’organiser la maison prévoyait autrefois cette entrée unique, espace de circulation donnant accès à l’étable et aux pièces d’habitation. Entre extérieur et intérieur, la cour a une fonction de passage, d’isolation, mais aussi de rangement.

Crédit photo : Claire Broquet - PNE

Murin à moustaches (G)

Le murin à moustaches est une chauve-souris à museau sombre. Il est assez commun dans certaines régions de montagne, où il peut être l’une des espèces les plus fréquentes après ses cousines les pipistrelles. Il affectionne les arbres, depuis les berges des rivières jusqu’aux forêts d’altitude, mais on le rencontre aussi dans les jardins, les villages, comme au hameau du Casset. Ce petit mammifère se nourrit d'insectes volants participant ainsi à leur régulation. Comme tous les mammifères, la femelle nourrit son unique petit en l'allaitant.

Crédit photo : PNE - Corail Marc

L'amoureux des vieilles pierres (H)

Le moineau soulcie est un sédentaire. Généralement, il s’installe dans les zones agricoles riches en pierres, terrasses de culture, ruines, clapiers, vieux bâtiments… toujours bien exposées. Ce moineau est un méridional que l’on trouve jusqu’à plus de 2 000 m d’altitude, pourvu que le paysage soit dégagé et riche en éléments minéraux. Il niche dans un trou de rocher, dans un mur, parfois sous le toit d’une habitation. Il peut alors se mélanger au moineau domestique. C’est un oiseau sociable qui vit en petites colonies éparses.

Crédit photo : PNE - Combrisson Damien

Moulin du Casset (I)

Le bâtiment presque construit "sur" la Guisane est l’ancien moulin du Casset. Ses trois jeux de meules ont fonctionné jusqu’au début des années cinquante. On y produisait de la "farine belle" (blé) pour la pâtisserie, une farine plus grossière pour le "pain doux" (blé et seigle) et du gruau d’orge pour la soupe. Le son et l’orge étaient donnés aux vaches, poules et cochons. Le blé, plus fragile, ne pousse pas bien en altitude : les habitants de la vallée devaient donc l’acheter.

Crédit photo : PNE

Mélèze (J)

Sur la rive droite de la Guisane, le mélèze est omniprésent. En pied de versant, la forêt est propriété privée. Elle devient communale dès que l’on s’élève un peu. Les propriétaires et la commune tirent quelques ressources de ce bois dur et imputrescible qui a pendant longtemps rendu de nombreux services aux habitants.

Crédit photo : Hélène Quellier - PNE

Le Lauzet (K)

En descendant du col du Lautaret, le Lauzet est le premier hameau de la commune du Monêtier-les-Bains, à 1 660 m d'altitude. Il a gardé son caractère montagnard avec un habitat plus traditionnel que dans certains autres hameaux, l'éloignement avec la station de ski en est un facteur. Le lieu est construit en rive gauche de la Guisane, à l'abri des avalanches descendant du massif de Combeynot. Avant l'annexion de la Savoie à la France en 1860, le hameau servait aussi de douane aux voyageurs passant le col du Galibier, comme en atteste l'ancienne caserne du XVIIème transformée en gîte.

Crédit photo : © Parc national des Ecrins - Pascal Saulay